

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des
Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 19 mai 2021

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 87 de notre règlement interne, le groupe parlementaire LSAP demande par la présente la mise à l'ordre du jour de la Chambre des Députés une heure d'actualité au sujet de la Coopération luxembourgeoise.

Les Assises de la Coopération luxembourgeoise, tenues le 17 et 18 mai 2021, ont souligné la nécessité de concevoir et de mettre en œuvre une politique de coopération au développement plus innovante, plus inclusive et plus durable pour affronter les défis en matière de développement et pour contrecarrer les impacts de la pandémie de Covid-19 qui a entre autres amplifié les inégalités et vulnérabilités existantes.

Dans le cadre de cette heure d'actualité, nous souhaiterons aborder l'évolution de la Coopération luxembourgeoise et dresser un état des lieux du travail effectué par la Coopération luxembourgeoise dans ce contexte extraordinaire de crises et d'incertitudes.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

LSAP



Georges Engel

Lydia Mutsch

Président du groupe parlementaire LSAP

Députée